



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**No. SH-02-214089Port-au-Prince, le 26 FEV. 2021**NOTE CIRCULAIRE**

A l'attention des responsables d'institutions de formation et des postulants (es) à la licence en sciences infirmières

Le Ministère de la Santé Publique salue tous les responsables d'institutions de formation en sciences infirmières partenaires et les postulants (es) à la licence d'exercice en particulier. Dans son souci de garantir à la population des soins de qualité et tenant compte de toutes les difficultés accentuées par la pandémie de la COVID19, il prend plaisir à les informer qu'il a été décidé de réaliser une **session extraordinaire spéciale** pour l'année 2020-2021.

Seront éligibles pour cette session spéciale, tous les candidats (es) **ajournés (es)** pour les sessions antérieures et une dérogation spéciale est accordée aux **recalés (es)** qui pourront aussi reprendre les quatre blocs.

Le MSPP invite les intéressés (es) à s'engager dans une démarche d'enregistrement auprès de la Direction de Formation et de Perfectionnement en Sciences de la Santé (DFPSS) selon les modalités y relatives.

Sa mission première étant la protection de la santé de la population, le Ministère de la Santé Publique et de la Population continuera en ce sens, à accompagner les efforts de chacun pour atteindre ce but et ceci dans la transparence et le respect des règles d'éthique et de déontologie régissant la matière.


Dr Marie Gréta Roy CLEMENT
Ministre

